

ASSOCIATION GLANE REGION (AGR)

Rapport à l'assemblée des délégués du 21 mai 2025

Préavis de la commission financière sur les comptes 2024

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs les délégué(e)s

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 1 lettre h LFCo, nous avons examiné le rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024 établi à l'intention de l'assemblée des délégués des communes.

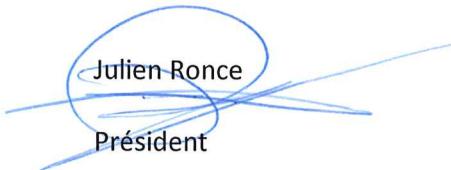
Dans son rapport du 26 avril 2025, la Fiduciaire V. Scaiola conclut que les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 sont conformes à la loi.
L'organe de révision recommande à l'assemblée des délégués l'approbation des comptes 2024.

La commission financière n'a aucun commentaire à émettre sur le rapport de l'organe de révision.

Nous remercions les membres du comité de direction et tout particulièrement Mme Laura Casalderrey et M. Richoz pour tout le travail accompli, ainsi que la parfaite collaboration et la transparence entretenues lors de l'accomplissement de notre mandat.

Romont, le 7 mai 2025

Commission financière de l'AGR


Julien Ronce
Président


Patrice Beaud
Secrétaire


Philippe Bertone
Membre